



# L'INFO AVANT TOUT

## L'emploi, pas le bricolage

Il n'y a pas de fatalité. Lors de ce dernier Comité Social et Economique (CSE) du Siège, les élus, et le SNJ a pris toute sa part, ont fait reculer la direction.

Alors que la directrice de la rédaction était prévue au programme, elle n'a pas daigné venir devant vos représentants...C'est donc l'un de ses adjoints qui est venu devant nous pour nous présenter, pour nous informer en fait d'une réforme imaginée par ceux qui pensent pour nous en cercle fermé

.Le meilleur moyen pour faire profiter toutes les éditions du savoir-faire des « Révélateurs » ce n'est pas de créer de l'emploi, non !!! C'est de demander à des salariés sans leur aval, sans formation de cocher une nouvelle case sur leur CV et passez votre chemin. Les « Révélateurs », petite structure chargée entre autres d'identifier, de vérifier, de valider les vidéos sur les réseaux sociaux avant que nous puissions les intégrer dans nos reportages à l'antenne.

Travail précieux qui nécessite un savoir-faire, des process particuliers etc....Tellement précieux et stratégique que la direction voulait demander aux coordinateurs des échanges nationaux et internationaux déjà occupés par les images des agences, de jouer les « Révélateurs » pour « Télématin ». Un petit plus, en passant... Nous vous passons les arguments de la direction et ses injonctions contradictoires.

Les élus du SNJ ont refusé que cette proposition passe ainsi comme une lettre à la poste et ont demandé en séance que ce dossier soit travaillé par la direction sous la forme d'une « Information-Consultation » : ce qui oblige déjà à deux débats réels en séance en mars et avril, avec des documents dignes de ce nom, des propositions de formation et la mise en place d'entretien avec tous les concernés. Les mauvais coups ça suffit ! Que cette direction arrête de se croire seule au monde dans sa prise de décision. Les élus en bloc ont démontré qu'ils n'étaient pas là juste pour compter les points...Rendez-vous en mars.

## Un audit en douce ?

Autre point soulevé par le SNJ. Nous demandons à la direction de l'information qu'un débat soit organisé en CSE autour de l'activité à bas bruit du directeur de la transversalité et de la coordination de l'information. Celle qui consiste, nous dit-on dans l'oreillette, à réaliser un audit dans les services de la rédaction nationale, sans doute pour trouver du « gras » ... Nous verrons si notre demande est acceptée ces jours prochains. Deux premières propositions au passage... Regardons du côté des postes de direction et arrêtons les castings qui laissent de la « productivité » sur le bas-côté si on parle comme eux... Mais surtout ces castings abiment, font souffrir, mais le déni est toujours à la mode...

## Pas de pub, pour le JT Météo Climat

Au SNJ, nous aimons le « je dis ce que je fais, et je fais ce que je dis ». Notre candidat à la présidence de France Télévisions pour 2025, a indiqué en séance avoir écrit à l'ARCOM, pour demander la fin de la publicité qui encadre les « JT Météo Climat ». Cela avait été demandé en séance depuis plusieurs mois mais au regard des réponses du directeur de l'information rien de satisfaisant. Nous ne pouvons accepter qu'un module journalistique, réalisé avec des journalistes et des reportages, présenté par des journalistes, puissent être encadré par de la publicité. Faire attention aux sponsors ne peut pas suffire. Le courrier a été envoyé le 8 février dernier au président de l'ARCOM, l'ancien CSA. Nous vous informerons dès que nous aurons reçu la réponse à ce signalement.

## Point sur l'emploi

Au 30 juin 2023, le Siège comptait un effectif de 3 743 permanents présents (en personnes physiques) dont 145 à temps partiel. L'effectif permanent est composé de 50,5 % de femmes, chiffre en légère progression.

Le niveau de l'emploi global au siège en équivalent temps plein est de 4 190 ETP moyen soit 3 550 ETP Permanent et 640 ETP non Permanent. Ce niveau est en baisse (-156,6 ETP moyen) par rapport à la situation du 30 juin 2022.

Au global, les effectifs évoluent de -133 ETP pour les PTA et de -23 ETP pour les journalistes.

Selon la direction, il devrait y avoir une stabilisation des effectifs en 2024, d'autant qu'il y a les JO. Une pause dans la baisse des ETP semble s'amorcer. Il serait temps ! En 10 ans, FTV a perdu 1500 ETP !

### **Les licenciements pour inaptitudes :**

Sur les 27 licenciements réalisés au cours des 12 derniers mois, 12 le sont pour inaptitude. C'est un chiffre important qui pointe la nécessité de s'intéresser aux conditions de travail des salariés.

## La formation

Le budget est évalué à 8 millions d'euros pour 2024 pour couvrir l'ensemble des besoins de l'entreprise en formation. Officiellement toutes les formations sont obligatoires, mais c'est plus compliqué avec celles en e-learning. Certaines entrent dans la part variable des managers, ce que le SNJ regrette.

Concrètement, la direction de l'université rue Linois nous explique que tous les entretiens individuels (91,3 % réalisés en 2023, selon la RH) sont examinés pour connaître les besoins des salariés. Ensuite, les managers et responsables RH se concertent et priorisent.

Mais la direction n'a plus l'obligation de donner d'informations sur ces licenciements. Ce que regrette le SNJ qui, par le passé, a pu enquêter sur les causes de ces inaptitudes : harcèlement, discrimination, etc.

La direction évalue l'équilibre entre les demandes individuelles et le plan stratégique de l'entreprise. Pour qu'une demande soit retenue, il faut un objectif professionnel.

Un nouvel outil : Mon Kiosque formation a été lancé en janvier. On peut y faire des demandes pour l'année suivante.

Sur le harcèlement, 250 salariés sont formés chaque année. Mais la direction affirme qu'il y a de moins en moins de candidats.

Certaines formations sont obligatoires, comme la lutte anti-corruption, et le recrutement sans discrimination pour les managers.

## Procédure pour la prise en charge en cas d'urgence médicale sur le lieu de travail

Vos élus ont reçu mi-novembre un document expliquant les procédures en cas d'urgence médicale. Ils demandent une diffusion large et que les numéros d'appel soient clairement affichés, notamment près des ascenseurs. La direction s'y engage, mais après que le document aura été diffusé à tous les salariés.

Les élus ont regretté que le rôle des médecins du travail ne soit pas défini en cas d'urgence dans ce document. La direction s'engage à examiner ce point.

### Vos élus SNJ au Siège

#### TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet -  
Sophie Guillaumin

#### SUPPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Anne Guillé-Epée

Syndicat National des Journalistes  
de France Télévisions  
Nous rendre visite : bureau D 142  
Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)  
01 56 22 88 28